

# A propos d'un manuel d'instruction civique

Autor(en): **Sauser-Hall, G. / E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **1 (1913)**

Heft 14

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248649>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE

# Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

**ABONNEMENTS**

SUISSE..... Fr. 2.50  
 ETRANGER... » 3.50  
 Le Numéro.... » 0.20

**RÉDACTION et ADMINISTRATION**

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)

*Les articles signés n'engagent que leurs auteurs*

**ANNONCES**

La case, par an Fr. 15.—  
 2 cases. » » 30.—  
 La ligne, par insertion » 0.25

**SOMMAIRE :** A propos d'un manuel d'instruction civique : E. GD. — Notre fonds pour les prud'femmes. — La première étape : LA RÉDACTION. — Jeux éducatifs : A. DESCŒUDRES. — Les femmes et les Commissions scolaires : E. GD. — De ci, de là... — Les Tribunaux pour enfants à Genève : Paul LOGOZ. — Les Femmes avocats en Russie : L. TURBERT. — Chronique féministe anglaise : I.-O. FORD. — Correspondance. — Notre Bibliothèque : *L'Education féministe des filles; L'Etude du Verbe; La Tutelle féminine.* — A travers les Sociétés.

**Avis.** — *Ce numéro du Mouvement Féministe paraît exceptionnellement, et à titre de cadeau de Noël à nos abonnés, sur seize pages.*

## A propos d'un manuel d'instruction civique<sup>1</sup>.

Nous recevons de M. Sauser-Hall la lettre suivante dont nos lecteurs apprécieront la saveur :

Genève, le 27 novembre 1913.

Mademoiselle,

Ce n'est qu'aujourd'hui qu'une dame féministe de mes connaissances me remet le numéro du 10 novembre 1913 de votre journal, où vous vous livrez à de si véhémentes attaques contre mon manuel d'instruction civique. Vous excuserez donc le léger retard que j'apporte à vous faire tenir une réponse à laquelle vous vous attendez sans doute, puisque aussi bien vous avez mis une année à vous apercevoir que ledit manuel constituait un danger public, pis que peste ou choléra.

Ce qui me surprend, ce n'est pas tant le ton acerbe de l'article où vous dénoncez en moi le plus farouche des antiféministes, que l'extrême confusion de vos idées; j'eus aimé à trouver plus de clarté et plus d'équité dans un journal qui se réclame si fort de la justice sociale.

Le commentaire que vous donnez des vingt ou trente lignes que je consacre au mouvement féministe, en parlant des droits politiques des citoyens, témoigne, en effet, d'une confusion regrettable entre les droits publics et privés; cette distinction élémentaire, vous ne la faites pas, par erreur, je veux bien le croire, et non pour les besoins de votre polémique.

J'ai donc émis l'opinion que le droit de suffrage ne devait pas être accordé aux femmes, pour les raisons que vous connaissez, que je n'ai pas la prétention d'avoir inventées, et qui sont banales, en effet, parce que évidentes et basées sur l'humaine nature.

Mais les droits privés, Mademoiselle, quand en ai-je contesté l'exercice à la femme? où ai-je affirmé qu'elle ne devait pas bénéficier d'une égalité civile complète? dans quelle partie de mon manuel, à quelle page ai-je contesté à la femme le droit de gagner sa vie? et en quels termes ai-je jamais méconnu qu'elle fût dans la pénible situation de le faire? Je vous mets au défi, Mademoiselle, de citer une seule ligne de mon livre déniait à la femme une protection économique et pénale aussi étendue et aussi complète qu'il est nécessaire de la lui accorder. Qu'elle exerce toutes professions, libérales ou autres, qu'elle se livre à tous les métiers, qu'aux points de vue économique, hygiénique et moral, elle soit aussi efficacement protégée que l'homme, je n'y contredis point et n'y ai jamais contredit. Je n'ai visé qu'un excès du mouvement féministe, et il

me peine vraiment de devoir vous dire que toutes les idées que vous me prêtez si généreusement n'ont jamais existé que dans vos imaginations. Et que dois-je penser des jugements émis sur mon livre par les autres personnes que vous ne désignez pas, s'ils sont aussi fondés que le vôtre?

En terminant, je ne puis que vous souhaiter, Mademoiselle, de sortir au plus vite de cette « atmosphère de crainte et de méfiance » dans laquelle vous avouez vivre, et qui vous empêche, sans doute, de juger les hommes et les choses avec ces hautes vertus d'objectivité et d'impartialité que vous prisez si fort chez autrui, sans les pratiquer vous-même.

Il va sans dire que, conformément à la loi, j'attends de vous, Mademoiselle, l'insertion de ma réponse dans le prochain numéro de votre journal, en première page.

Veillez agréer, Mademoiselle, mes respectueuses salutations.

G. SAUSER-HALL.

Professeur à l'Université de Neuchâtel.

Nous tenons d'abord à établir que nous avons envoyé à M. Sauser-Hall le numéro incriminé du *Mouvement Féministe* sitôt paru. M. Sauser-Hall ne l'a évidemment pas remarqué en dépouillant son courrier, et cela ne nous étonne guère : un journal féministe a si peu d'importance! Ceci simplement pour faire observer que, lorsque nous attaquons quelqu'un, ce n'est pas à son insu.

En second lieu, nous regrettons de devoir constater que ce n'est pas nous, une femme, c'est-à-dire un être dont l'esprit est par définition illogique et obscur, mais bien M. Sauser-Hall lui-même, un homme, donc un esprit, par définition également, clair et rigoureux, qui a commis la confusion entre les droits publics et privés qu'il nous reproche. En effet, c'est dans la partie de son manuel consacrée au vote des femmes qu'il a enchaîné cette perle : « la femme risque fort de diminuer son influence » dans une société où tout se fait pour elle, etc... » (p. 33, ligne 23-24). Soyez donc logique, M. Sauser-Hall : votre double qualité d'homme et de juriste vous y oblige! Puisque — nous le savons aussi bien l'un que l'autre — la femme ne jouit pas des droits politiques, ce tout, qui se fait pour elle, ne peut donc englober que ses droits civils, économiques, moraux, etc. Or, je nie, nous nions absolument que, dans ces domaines, tout se fasse pour elle. Et à notre tour, nous mettons M. Sauser-Hall au défi de nous le prouver. Nous ne l'accusons pas, comme il voudrait le faire croire en déplaçant la question, d'avoir dénié à la femme une protection « économique et pénale » étendue et complète; nous l'accusons d'avoir dit en quelque sorte que la femme est l'enfant gâté de la société et des lois, alors qu'il n'en est rien; d'avoir affirmé qu'elle trône sur un piédestal, alors

<sup>1</sup> Voir le *Mouvement Féministe* du 10 novembre 1913.

qu'elle doit cheminer péniblement parmi les pierres de la grande route.

Au reste, ce n'est pas sur ce point-là que portait l'accusation principale faite à M. Sauser-Hall : c'est sur le défaut total d'impartialité de son œuvre. Cette accusation-là, M. Sauser-Hall croit l'esquiver en répondant à côté. Mais il lui est impossible, et pour cause, de se disculper d'avoir fait de cette page 33 de son manuel une page de polémique antiféministe. Et c'est, nous le répétons, ce que nous n'admettons pas dans un livre qui ambitionne d'être un livre de classe. Il est aussi singulier de voir M. Sauser-Hall y exposer ses opinions sur, ou plutôt contre le féminisme, que s'il se permettait d'y critiquer le mode d'élection au Conseil national ou au Conseil des Etats. Et M. Sauser-Hall serait un peu moins sceptique quant au jugement que nous avons émis, et que nous maintenons, s'il savait dans quelles sphères on nous a déclaré spontanément que son livre n'avait pas l'objectivité voulue pour un manuel...

Pour terminer, nous lui dirons que point n'était besoin d'invoquer avec tant de force l'appui de la Loi pour que nous insérions sa lettre. Les colonnes du *Mouvement Féministe* sont toujours ouvertes à toute discussion courtoise. Nous prions M. Sauser-Hall d'en prendre note. E. Gd.

### Notre fonds spécial pour la campagne en faveur de la loi sur les prud'femmes

#### Reçu :

Anonyme : . . . . .	Fr. 10.—
M <sup>me</sup> Gz : . . . . .	» 5.—
M <sup>lle</sup> E. B. : . . . . .	» 4.—
M <sup>lle</sup> F. U. : . . . . .	» 5.—
M <sup>lle</sup> E. L. : . . . . .	» 2.—
M <sup>me</sup> G.-B. : . . . . .	» 40.—
<hr/>	
Total à ce jour : . . . . .	Fr. 66.—

Nos meilleurs remerciements. La souscription reste ouverte.

## LA PREMIÈRE ÉTAPE

Il est permis, au début d'une ascension, de s'arrêter après la première paroi de rochers pour reprendre haleine, pour rassembler ses forces, et pour contempler, mieux que de la plaine, le chemin déjà parcouru. C'est ce que nous voudrions faire, au bout de la première année d'existence du *Mouvement Féministe*, avec les lecteurs et les amis de notre journal.

La première constatation, c'est que nous pouvons être heureux et fiers des résultats obtenus, que nous n'aurions certes pas osé ambitionner, il y a une année! Car en avons-nous entendu des prophéties noires! en avons-nous reçu des douches d'eau froide sur notre bel enthousiasme! « Vous allez au-devant d'un échec; le terrain, chez nous, n'est pas propice; il faudrait répandre votre journal à 20.000 exemplaires au moins, et jamais vous n'aurez assez d'argent... Vivoter pendant deux ans, oui, peut-être, puis disparaître : mieux vaudrait ne pas tenter la chance... » Et sous l'averse, nous autres, la poignée de ceux qui avaient confiance et ardeur, nous nous disions tout bas : « Mais pourquoi pas? Puisqu'ailleurs, à l'étranger, en Suisse allemande, des journaux féministes vivent, pourquoi n'en serait-il pas de même chez nous? Sommes-nous donc si différents des autres? »

Les événements ont prouvé que nous avions raison.

D'abord, la souscription pour le fonds de garantie fut couverte, et la somme que nous demandions dépassée. Puis, les premiers numéros parus, les abonnements affluèrent. Nous en avons 200 en décembre, près de 600 en février, plus de 700 maintenant<sup>1</sup>. Dès le quatrième mois de son existence, le *Mouvement Féministe*, il faut qu'on le sache, a fait ses frais. Avec la plus grande économie, sans doute, et grâce au concours désintéressé de tous ses collaborateurs, que nous tenons à remercier ici encore une fois. Mais nous croyons que le cas est rare d'un journal, qui combat pour des idées, qui ne reçoit aucune subvention, et qui, dès ses débuts, boucle son budget sans déficit. Nous avouons que nous en sommes fière.

Dès lors, l'existence du *Mouvement Féministe* était assurée, et il n'a cessé d'affirmer avec persistance son droit à vivre. La presse féministe lui a fait un chaleureux accueil; la plupart de nos quotidiens romands insèrent régulièrement ses communiqués, et quelques-uns lui font même parfois l'honneur de reproduire ses articles. Nous savons qu'il est lu, discuté, attendu avec impatience; que dans bien des régions on se le passe de main en main, qu'on le critique, qu'on l'apprécie. Et tout ceci nous est un précieux encouragement.

Mais, mieux que personne, nous sentons les défauts de notre journal. Nous voudrions le voir plus varié encore, abordant des sujets (littérature, beaux-arts, pédagogie, questions pénales et civiles) que, jusqu'à présent, il a dû se borner à effleurer quand il n'a pas été obligé de les laisser de côté. La question féministe, suffragiste, sociale, absorbe forcément, parce qu'elle est actuelle et urgente, la majeure partie de notre place. Et même, qu'il est difficile, quand l'espace est mesuré, de donner toujours les nouvelles importantes, les derniers renseignements sur ce mouvement si rapide dans trois parties du monde! Que de détails curieux, frappants, d'indications utiles, de documents de premier ordre, il faut, chaque mois, se résigner à passer sous silence!

Car nous touchons là au point actuellement faible de notre journal : nous n'avons pas assez de place. Il n'est pas de numéro dont ne tombe, au moment toujours critique de la mise en pages, un article, une lettre, plusieurs faits divers, qui attendent patiemment, en perdant souvent toute leur actualité en route, le numéro problématique « où il y aura de la place. » On serre, on coupe, on gagne péniblement quelques lignes de ci ou de là, et chaque mois ce tour de force, auquel notre journal n'a rien à gagner, est à recommencer.

Nanti par la Rédaction de cette difficulté, le Comité<sup>2</sup> du *Mouvement Féministe* a étudié sérieusement les moyens d'y remédier, soit en agrandissant le format, soit en doublant la périodicité. Cette seconde alternative est évidemment la plus séduisante, d'autant plus qu'elle donnerait à notre journal une allure plus vivante et plus animée. On nous a reproché en effet d'être lourd, d'être lent : il est difficile qu'il en soit autrement quand, d'un mois à l'autre, les lecteurs ont eu le temps d'oublier la cause d'une campagne, l'origine d'une polémique, le début d'un article, et qu'au lieu de les maintenir en haleine par quelques notes brèves, il est nécessaire de reprendre toute l'histoire depuis le déluge! Puis la correspondance languit, les sujets perdent de leur intérêt, l'occasion de signaler les événements est manquée... bref un journal paraissant tous les quinze jours serait, non seulement plus

<sup>1</sup> Soit 660 en Suisse, dont 325 à Genève, 104 à Lausanne et environs, 14 à Nyon, 23 à Moudon, 27 à Vevey, 116 à Neuchâtel, 63 à la Chaux-de-Fonds et dans les montagnes neuchâteloises, 6 à Château d'Oex, et 24 dans la Suisse allemande.

<sup>2</sup> A la liste des membres duquel nous avons le plaisir d'ajouter les noms de M<sup>lle</sup> Luey Dutoit (Lausanne) et de M. Otto de Dardel (Neuchâtel), ce dernier remplaçant M<sup>lle</sup> Thiébaud, démissionnaire pour cause de surcharge d'occupations.